

Territoire d'industrie

Depuis sa création, l'Établissement public territorial est engagé en faveur du maintien et du développement de l'activité industrielle et productive sur le territoire et a rassemblé les acteurs économiques locaux autour de ce projet. Cette mobilisation a porté ses fruits : depuis novembre 2018, le Grand-Orly Seine Bièvre est identifié « Territoire d'industrie ».

CHIFFRES CLÉS

2^{ème}

territoire industriel de la métropole (après Paris Terres d'Envol)

17 230

emplois dans l'industrie

53 500

emplois productifs (selon les premières études du territoire)

À l'origine, le Manifeste

Dès juillet 2018, Grand-Orly Seine Bièvre a été à l'initiative du « **Manifeste pour un territoire industriel et productif** » signé avec une quarantaine d'acteurs publics et privés locaux. L'objectif était d'impulser des politiques volontaristes et de créer de nouveaux outils en faveur de l'activité industrielle. En reconnaissance de ce travail de mobilisation, Grand-Orly Seine Bièvre a été désigné le 22 novembre 2018, lors du Conseil National de l'Industrie initié par le gouvernement, parmi les 141 « Territoires d'industrie ».

« Territoires d'industrie », un dispositif pour le développement

L'initiative s'inscrit dans le cadre d'une **stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires**. Elle vise la **mise en œuvre d'actions coordonnées**.

Initié par le gouvernement, le dispositif « Territoires d'industrie » a pour objectif d'identifier, de soutenir et d'accélérer les initiatives territoriales favorables au développement de l'industrie sur la période 2019-2022. Il **fédère l'ensemble des acteurs partie prenante de la politique industrielle** : État, collectivités locales, Chambre de Commerce et d'Industrie, Caisse des Dépôts et Consignations, grandes entreprises industrielles. Sa coordination a été confiée aux Régions, ici la Région Ile-de-France.

Le dispositif inclut **différents types de soutien** :

- › une **enveloppe** de 1,36 milliard d'euros allouée par l'État et les opérateurs nationaux à l'ensemble des 141 « Territoires d'industrie » afin de les aider à porter leurs projets ;
- › un **ensemble de services proposés** par les opérateurs nationaux aux territoires ;
- › un **accompagnement** du territoire et des entreprises industrielles et productives qui y sont implantées autour de 4 axes : recruter, innover, attirer, simplifier.

Grand-Orly Seine Bièvre, Territoire d'industrie

Parmi les 141 « Territoires d'industrie » retenus à l'échelle nationale, 29 ont été désignés **territoires pilotes** dont Grand-Orly Seine Bièvre. Il est le seul en Ile-de-France. C'est à la fois une **reconnaissance de la vocation productive et industrielle du territoire et du dynamisme territorial, des entreprises comme de l'ensemble des acteurs économiques locaux.**



Fort d'une longue histoire industrielle, Grand-Orly Seine Bièvre est aujourd'hui encore un terrain fertile pour l'activité productive.
[Découvrez-en tous les atouts.](#)

Agir à tous les niveaux

Être identifié « Territoire d'industrie » recouvre plusieurs enjeux et objectifs pour Grand-Orly Seine Bièvre :

- › créer des emplois diversifiés pour la population ;
- › répondre aux besoins en formation liés aux métiers industriels et à leurs évolutions ;
- › redorer l'image des métiers industriels ;
- › accompagner la modernisation des entreprises industrielles ;
- › développer l'offre d'immobilier industriel (700 000 m² sont déjà programmés) et anticiper les besoins et les contraintes.

Une animation territoriale

La **gestion et l'animation** de la démarche « Territoire d'industrie » est assurée à **l'échelle locale par un binôme constitué d'un élu et d'un industriel** :

- › Patrice Diguët, Vice-président délégué à l'immobilier d'entreprise et aux activités productives du Grand-Orly Seine Bièvre ;
- › Aurélien Gomez, Directeur délégué aux affaires territoriales du groupe Air France.

L'élaboration et la mise en œuvre du projet territorial sont **régies par un protocole d'accord** signé le 22 mars 2019 : il définit le cadre et les leviers à actionner pour favoriser le développement productif et industriel du territoire. Il précise aussi le plan d'actions co-construit avec l'ensemble des acteurs économiques du



Territoire d'industrie, signature du protocole d'accord - 22 mars 2019

Les signataires du protocole d'accord « Territoire d'industrie »

Un plan d'actions en 4 axes

Le plan d'actions comporte une **soixantaine de projets** pour une **vingtaine de porteurs de projets**. Il répond aux engagements pris par le territoire en faveur du développement productif et industriel à travers 4 axes.

Axe 1 : Recruter

Axe 2 : Innover

Axe 3 : Attirer

Axe 4 : Simplifier les procédures administratives et réglementaires

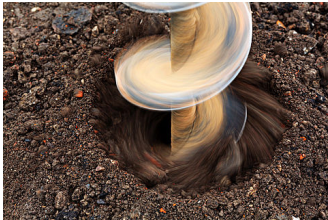
Parallèlement à ces actions opérationnelles, des sujets de réflexion ont été identifiés et ont donné lieu à la création de groupes de travail spécifiques.



La démarche « Territoire d'industrie » donne ainsi lieu sur le Grand-Orly Seine Bièvre à un travail collégial, vivant, de co-construction avec l'ensemble des acteurs économiques locaux désirant optimiser l'avenir du territoire.

Rejoignez-nous !

LA FABRIQUE À INFOS



— TERRITOIRE PRODUCTIF, EMPLOI

Le bureau d'études SEMOFI s'agrandit



— DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TERRITOIRE PRODUCTIF

Le groupe Renault a signé le "Manifeste pour un territoire industriel et productif"



— DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, IMMOBILIER D'ENTREPRISE, TERRITOIRE PRODUCTIF

Une nouvelle solution immobilière pour TPE et PME productives à Valenton



→ S'ABONNER

→ TOUTES LES ACTUALITÉS

G
A
C
H
I
K
V
V
O
R
T
C
S
E
P
D
S
V
G
R
A
N
D
-
O
R
L
Y
S
E
I
N
E
B
I
È
V
R
E

Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE CEDEX

📞 01 78 18 22 22